

Poste d'enseignant -coordinateur

Centre hospitalier de PAU, hôpital support du groupement hospitalier du territoire Béarn et Soule

Libellé et implantation

Enseignant-coordinateur au centre hospitalier de Pau, hôpital support du groupement hospitalier du territoire Béarn-Soule.

Poste non compatible avec un temps partiel.

Cadre général

L'enseignant est placé sous :

- l'autorité hiérarchique du Directeur Académique des Pyrénées atlantiques, de l'IEN Ecole Inclusive.
- l'autorité fonctionnelle du directeur du centre hospitalier de PAU.

Missions principales

L'action de l'enseignant-coordinateur s'organise autour de trois axes :

1. L'enseignement.

Amener chacun des enfants à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités.

Élaborer pour chaque enfant un parcours scolaire s'inscrivant dans son projet individualisé de soins.

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet scolaire harmonisant soins et enseignements dans le cadre d'une procédure mettant l'enfant au centre de l'action pédagogique et éducative.

2. Personne -ressource.

Accompagner la scolarité lorsque celle-ci se déroule dans l'école de référence, notamment par le biais de co-interventions.

Élaborer un projet pédagogique concerté avec l'enseignant de la classe de référence.

Apporter des éclairages pédagogiques à l'enseignant de la classe de référence, dans le cadre des missions de personne-ressources.

Dans la mesure du possible et selon les situations : participer aux différentes réunions institutionnelles.

Participer aux équipes de suivi de la scolarisation (en lien avec les situations d'urgence).

3. Coordination en interne.

Assurer la scolarisation des jeunes pris en charge dans l'établissement de soins, en favorisant la constitution de petits groupes et en proposant un enseignement individualisé.

Coordonner les interventions pédagogiques et les prises en charge des différents intervenants.

Organiser un suivi à moyen ou long terme. Mettre en œuvre des actions originales et concertées avec l'équipe pluridisciplinaire.

Collaborer avec les équipes médicales et/ou éducatives.

Compétences requises

Être titulaire du CAPPEI ou s'engager à présenter le CAPPEI à la session 2026.

Connaître les dispositifs institutionnels et les procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.

Connaître les différents parcours de scolarisation et les approches pédagogiques adaptées.

Connaître les différents types de troubles et les répercussions de ceux-ci sur les apprentissages.

Être capable d'adaptation.

Être capable de travailler en équipe pluri disciplinaire et avec des partenaires pluri-professionnels.

Respecter le secret professionnel et faire preuve de la confidentialité et de la discrétion nécessaires

Être capable d'évaluer les situations critiques et d'urgence.

Être capable d'écoute, d'empathie (la scolarisation des enfants malades implique une confrontation à la souffrance des élèves et de leur famille)

Savoir conduire un entretien.

Maîtriser les théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages.

Maîtriser les approches pédagogiques différenciées et individualisées.

Maîtriser les programmes de l'école et/ou du second degré selon le public accueilli, dans leur aspect didactique

Être disponible pour des réunions hors temps scolaire.